Les Echos





LE TEMPS DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES

Septembre 2015



FICHE TECHNIQUE



Interrogation

Echantillon national représentatif de 1003 personnes âgées de 18 ans et plus



Constitution de l'échantillon

Méthode des quotas basée sur les critères de sexe, d'âge et de profession du chef de ménage après stratification par régions et catégories d'agglomérations.



Mode de recueil

Interrogation par téléphone (système CATI)



Dates terrains

Dumardi 1er au mercredi 2 septembre 2015



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Alors que le gouvernement se penche actuellement sur une refonte du code du travail, et après les récentes déclarations d'Emmanuel Macron sur les 35 heures, l'institut CSA a interrogé les Français sur la question du temps de travail dans l'entreprise. Les résultats de ce sondage, publié pour *Les Echos*, l'Institut Montaigne et Radio Classique, semblent indiquer que les Français ne seraient pas hostiles à plus de flexibilité dans ce domaine avec l'accord des salariés.

Les Français ne semblent aujourd'hui pas opposés à une refonte des 35 heures sous certaines conditions. A la question de savoir s'il faut « laisser les entreprises fixer librement le temps de travail, par accord avec leurs salariés », ils sont ainsi 71% à répondre par l'affirmative, dont 37% répondant « oui, tout à fait » et 34% « oui, plutôt ». Un quart des Français sont eux opposés à cette idée, dont 12% répondant « non, vraiment » et 15% « non pas du tout ». Il semblerait donc que la remise en cause des 35 heures ne soit plus aujourd'hui totalement un tabou dans la société française, même si cette position de principe dépend aussi de la nature de l'accord qui peut être trouvé avec les salariés dans l'entreprise.

Cette opinion est par ailleurs nettement majoritaire dans la plupart des catégories de population, et notamment chez les jeunes (78% d'approbation chez les 18-24 ans). Les salariés du privé y sont eux également favorables en majorité, même si c'est de façon un peu moins nette (67%). Notons par ailleurs que les cadres et les ouvriers sont ceux qui émettent le plus de doutes sur cette idée (respectivement 42% et 39% de jugements défavorables).

Notons enfin que cette question semble faire relativement consensus parmi les différentes familles politiques, même si l'approbation est nettement plus élevée à droite : 83% des sympathisants de droite y sont en effet favorables (dont 49% « oui, tout à fait »), tout comme 77% des sympathisants du FN (dont 47%) et 69% de ceux du PS (dont 30%). Seule la gauche radicale se distingue sur ce point, puisque les sympathisants du Front de Gauche sont beaucoup plus divisés sur ce point (51% de défavorables, dont 36% « non, pas du tout »), tout comme ceux des Verts (47%, dont 29%).

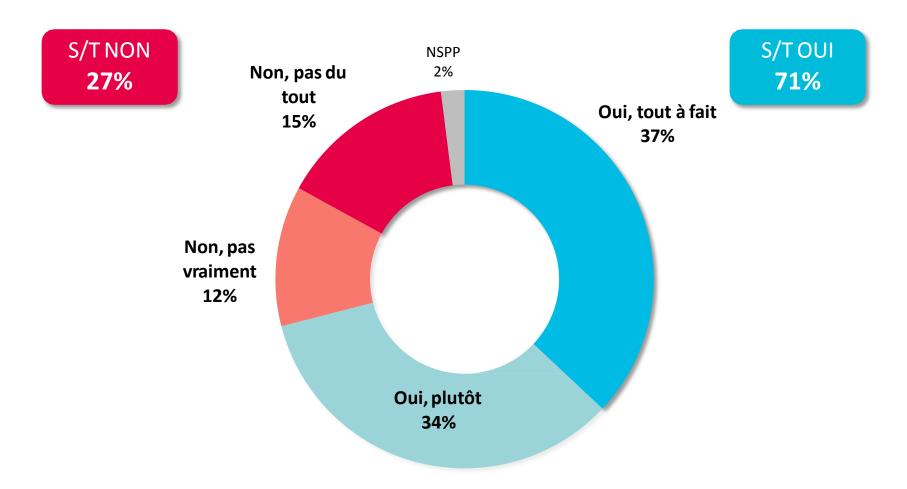
Les mois à venir indiqueront donc si cette position de principe est le signe d'une réelle volonté de remise en cause des 35 heures, de quoi inspirer notre nouvelle Ministre du Travail.





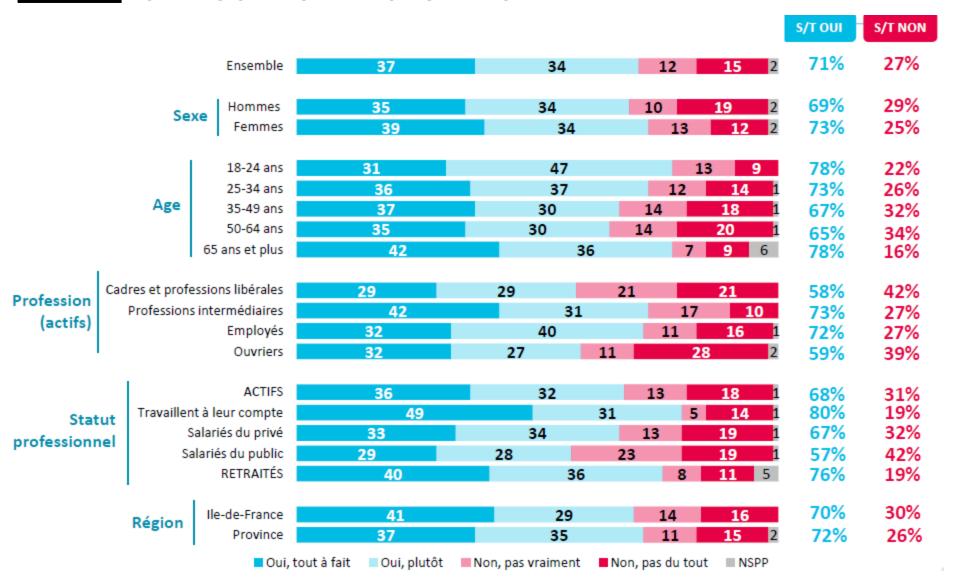
7 FRANÇAIS SUR 10 ESTIMENT QU'IL FAUDRAIT LAISSER LES ENTREPRISES FIXER LE TEMPS DE TRAVAIL EN ACCORD AVEC LEURS SALARIÉS

QUESTION – Selon vous, faut-il laisser les entreprises fixer librement le temps de travail, par accord avec leurs salariés ?



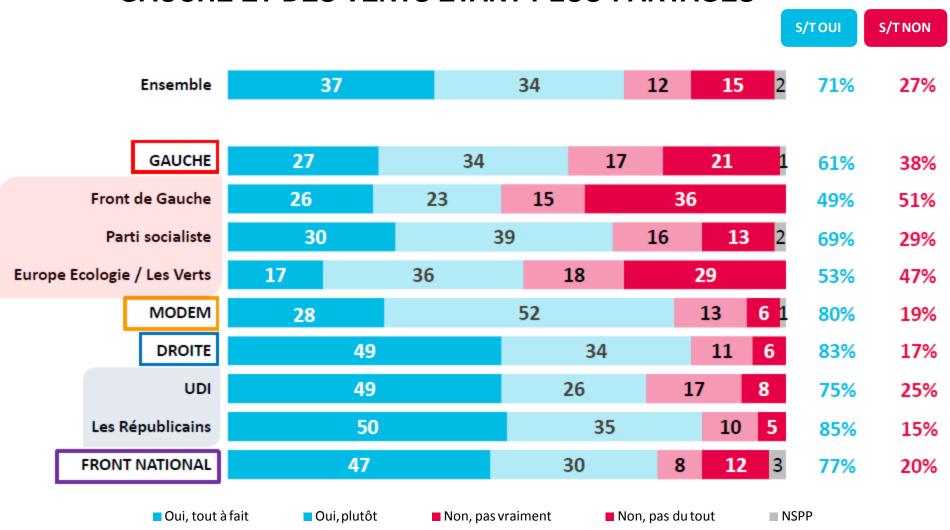


CETTE IDÉE EST PARTAGÉE EN MAJORITÉ PAR TOUTES LES CATÉGORIES DE POPULATION





LES SYMPATHISANTS DE DROITE ET DU PS Y SONT NETTEMENT FAVORABLES, SEULS CEUX DU FRONT DE GAUCHE ET DES VERTS ÉTANT PLUS PARTAGÉS





CONTACTS – Pôle Opinion Corporate

Julie GAILLOT, Directrice en charge de l'Opinion – <u>julie.gaillot@csa.eu</u>

Nicolas FERT, Chef de groupe - nicolas.fert@csa.eu

en savoir plus : <u>www.csa.eu</u> - @InstitutCSA

10, rue Godefroy - 92800 Puteaux

Tel .: 01.57.00.58.00 - Fax: 01.57.00.58.01







